



Bureau de la synthèse budgétaire (F1)

2015 DFA 1G Décision modificative n°1 du Département de Paris pour l'exercice 2015

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

A l'issue du budget primitif adopté lors de la séance du Conseil de Paris de décembre 2014, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2015 ont été établies, pour le budget d'investissement, à :

- 1 542 M€ pour les autorisations de programme ;
- 294 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes.

Les modifications que je vous propose d'y apporter ramèneraient les autorisations de programme du budget d'investissement à 1 533 M€.

Le montant des crédits de paiement demeure inchangé, en investissement comme en fonctionnement.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘
⌘ ⌘ ⌘
⌘

I. Annulations d'autorisations de programme.....	2
II. Autorisations de programme terminées.....	5
III. Ajustements d'autorisations de programme.....	7
IV. Situation des autorisations de programme en cours.....	7
1. Bilan des autorisations de programme départementales.....	7
2. Bilan consolidé de la collectivité.....	9

La présente décision modificative n'implique aucun mouvement sur les crédits de paiement en fonctionnement et en investissement. Elle concerne les seules autorisations de programme du budget d'investissement, et porte pour l'essentiel sur les mouvements techniques d'annulation des reliquats d'autorisations de programme d'opérations achevées ou en voie d'achèvement.

1. Tout d'abord, il est procédé aux opérations techniques d'annulation des autorisations de programme issues de la clôture de l'exercice 2014, à hauteur de 12 M€ en dépenses et 0,1 M€ en recettes.

2. D'autre part, sont portés à l'information du Conseil de Paris les montants non utilisés sur des AP terminées, soit 12 M€ en dépenses et 1 M€ en recettes. S'agissant d'opérations ne devant plus faire l'objet d'engagements ni de liquidations au-delà de 2014, l'annulation des AP correspondantes sera, comme chaque année, constatée au compte administratif qui sera présenté au Conseil de Paris à la séance de juin.

3. Enfin, quelques ajustements sont réalisés sur les autorisations de programme, aboutissant à un solde de +3 M€.

I. Annulations d'autorisations de programme

Les annulations d'autorisations de programme portent, d'une part, sur des projets matures dont les montants restant à engager et à financer sont connus et permettent une révision de solde, et, d'autre part, sur le reliquat des dépenses d'investissement récurrentes dont l'inscription est annualisée.

La définition des autorisations de programme proposées à l'annulation découle de l'application du

règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil de Paris et d'un examen partagé entre les services opérationnels et financiers.

Dans le passage à caducité des autorisations de programme, les montants annulés correspondent à leur part n'ayant pas été engagée, les directions opérationnelles conservant ainsi la possibilité de liquider les sommes restant à verser.

Il est ainsi proposé l'annulation de 11,69 M€ d'autorisations de programme en dépenses et de 0,13 M€ en recettes.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2015	
		Dépenses	Recettes
13000	Immobilier, logistique et transports	8 182,08	-
21000	Patrimoine et architecture	347 592,49	-
30000	Familles et petite enfance	7 343,47	-
34000	Action sociale, enfance et santé	950 104,22	-
40000	Affaires culturelles	63 417,03	-
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	18 000,11	-
65000	Logement et habitat	22 400,00	-
80000	Affaires scolaires	5 613 300,18	29 661,00
Missions organiques		7 030 339,58	29 661,00
90001	Études	248 476,26	100 000,00
90005	Schéma directeur informatique	464 157,19	-
90006	Compte foncier	540 548,41	-
90010	Subventions d'équipement	3 408 501,13	-
Missions transversales		4 661 682,99	100 000,00
TOTAL GENERAL		11 692 022,57	129 661,00

Dépenses

En dépenses, les annulations se répartissent entre 5,99 M€ sur autorisations de programme de plan (programmation annuelle récurrente des exercices antérieurs) et 5,71 M€ sur autorisations de programme de projets achevés.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2015 (dépenses)		
		Plan	Projet	Total
13000	Immobilier, logistique et transports	8 182,08	-	8 182,08
21000	Patrimoine et architecture	347 592,49	-	347 592,49
30000	Familles et petite enfance	7 343,47	-	7 343,47
34000	Action sociale, enfance et santé	950 104,22	-	950 104,22
40000	Affaires culturelles	63 417,03	-	63 417,03
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	18 000,11	-	18 000,11
65000	Logement et habitat	22 400,00	-	22 400,00
80000	Affaires scolaires	473 608,75	5 139 691,43	5 613 300,18
Missions organiques		1 890 648,15	5 139 691,43	7 030 339,58
90001	Etudes	248 476,26	-	248 476,26
90005	Schéma directeur informatique	-	464 157,19	464 157,19
90006	Compte foncier	540 548,41	-	540 548,41
90010	Subventions d'équipement	3 305 661,13	102 840,00	3 408 501,13
Missions transversales		4 094 685,80	566 997,19	4 661 682,99
TOTAL GENERAL		5 985 333,95	5 706 688,62	11 692 022,57

Missions organiques

AFFAIRES SCOLAIRES.....- 5,61 M€

Les annulations concernent essentiellement des reliquats de projets achevés sous la précédente mandature : la rénovation du collège-lycée Jean-Baptiste Say (16^{ème}) à hauteur de 2,18 M€, celle du collège-lycée Henri IV (5^{ème}) à hauteur de 1,00 M€, celle du collège-lycée Jacques Decour (9^{ème}) à hauteur de 1,00 M€ et celle du collège Eugène Delacroix (16^{ème}) à hauteur de 0,96 M€.

Sur les dépenses d'entretien et d'équipement récurrentes des collèges, le reliquat de millésimes d'AP de plan des exercices antérieurs est annulé à hauteur de 0,47 M€.

ACTION SOCIALE, ENFANCE ET SANTÉ.....- 0,95 M€

Les principales annulations portent sur le reliquat des travaux achevés du service d'accueil familial de Bourg-la-Reine, à hauteur de 0,55 M€, ainsi que sur ceux du Centre Montrouge pour 0,21 M€.

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE.....- 0,35 M€

Le millésime 2011 de l'AP de plan destinée aux ravalements départementaux constitue la principale annulation de cette mission, à hauteur de 0,32 M€.

Missions transversales

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT.....- 3,41 M€

Les millésimes des exercices antérieurs des AP destinées aux subventions d'équipement, à l'inscription annualisée, sont proposés à l'annulation. Les directions principalement concernées sont la DDEEES (1,89 M€) et la DASES (1,47 M€).

COMPTE FONCIER.....- 0,54 M€

Le reliquat d'AP des exercices antérieurs est annulé sur le compte foncier départemental à hauteur de 0,54 M€.

SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE.....- 0,46 M€

L'unique annulation se réfère au solde du projet informatique achevé de refonte du SI Social.

Recettes

En recettes, les annulations s'élèvent à 0,12 M€ et concernent uniquement deux missions.

Sur la mission études, l'annulation porte sur le solde d'une autorisation de programme d'ordre dédiée à la réintégration des frais d'études et d'insertion (0,10 M€). Il en va de même sur la mission affaires scolaires, avec l'annulation du reliquat d'une AP d'ordre (0,03 M€).

II. Autorisations de programme terminées

La présente décision modificative informe le Conseil de Paris du montant des reliquats sur AP terminées, de 11,69 M€ en dépenses et 1,32 M€ en recettes. S'agissant d'opérations ayant fait l'objet d'une liquidation totale en 2014, le terme des AP correspondantes sera, comme chaque année, constaté au compte administratif.

Le tableau ci-dessous dresse, par missions, les montants correspondants aux autorisations de programme terminées dans le cadre des opérations de fin d'exercice 2014 :

Mission	Libellés	AP terminées en 2014	
		Dépenses	Recettes
05000	Systèmes et technologies de l'information	269 538,10	-
12000	Finances et Achats	75 110,32	-
21000	Patrimoine et architecture	1 306 555,34	878 575,04
30000	Familles et petite enfance	1,14	-
34000	Action sociale, enfance et santé		-
40000	Affaires culturelles	42 232,91	-
50000	Finances (services communs)	6 000 000,00	-
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	9 642,17	-
80000	Affaires scolaires	168 665,69	227 944,00
Missions organiques		7 871 745,66	1 106 519,04
90001	Etudes	31 503,52	-
90004	Opérations sous mandat	358 649,83	200 000,00
90005	Schéma directeur informatique	371 638,16	-
90006	Compte foncier	421 729,44	-
90010	Subventions d'équipement	1 073 183,02	-
90011	Avances sur marchés	1 565 000,00	15 764,40
Missions transversales		3 821 703,97	215 764,40
TOTAL GENERAL		11 693 449,63	1 322 283,44

Dépenses

Missions organiques

FINANCES (SERVICES COMMUNS).....- 6,00 M€

Les provisions pour individualisation qui n'ont pas été mobilisées sur l'exercice antérieur sont terminées, à hauteur de 6,00 M€.

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE.....- 1,31 M€

Les termes se répartissent entre 0,88 M€ sur le solde d'une autorisation de programme d'ordre pour la réintégration des frais d'études et d'insertion et 0,43 M€ sur le reliquat de millésimes d'AP d'entretien qui n'appellent plus mandatements.

SYSTÈMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION.....- 0,27 M€

Ces termes portent sur le reliquat d'AP de plan de l'exercice 2011 qui ne feront plus l'objet d'engagement ni de liquidations.

Missions transversales

AVANCES SUR MARCHÉ.....- 1,57 M€

Ces AP terminées portent sur le reliquat d'autorisations de programme d'ordre pour la réintégration des avances sur marchés.

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT.....- 1,07 M€

Ces termes sont principalement représentés par 0,80 M€ correspondant au solde du projet achevé de la maison de santé des étudiants.

COMPTE FONCIER.....- 0,42 M€

Ce terme correspond au reliquat du millésime 2010 de l'AP dédiée au versement des frais de notaires associés aux acquisitions du compte foncier départemental, sans emploi après 2014.

SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE.....- 0,37 M€

L'essentiel des termes est représenté par le solde du millésime 2008 de l'AP dédiée à la maîtrise d'œuvre des projets du SDI.

OPÉRATIONS SOUS MANDAT.....- 0,36 M€

Ces termes sont constitués des travaux pour comptes de tiers de la DASCO qui ne donneront plus lieu à mandatement.

Recettes

Missions organiques

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE.....- 0,88 M€

En parallèle des dépenses, les termes portent pour 0,88 M€ sur le reliquat de l'AP dédiée à la réintégration des frais d'études et d'insertion

AFFAIRES SCOLAIRES.....- 0,23 M€

Ce terme porte sur le reliquat d'AP de la dotation d'équipement des collèges, à tirage annuel.

OPÉRATIONS SOUS MANDAT.....- 0,20 M€

Ces termes sont constitués des reliquats sur AP de travaux pour comptes de tiers qui ne donneront plus lieu à engagement, ni titre.

III. Ajustements d'autorisations de programme

La présente décision modificative soumet quelques ajustements d'AP au Conseil de Paris, résultant en un solde de + 3,30 M€ en dépenses.

Mission	Libellés	Mouvements DM1 2015	
		Dépenses	Recettes
Missions organiques		0,00	0,00
90005	Schéma directeur informatique	300 000,00	-
90010	Subventions d'équipement	3 000 000,00	-
Missions transversales		3 300 000,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 300 000,00	0,00

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT.....+ 3,00 M€

L'AP dédiée au bouclage du tramway T3, votée au budget supplémentaire 2014, fait l'objet d'un transfert de la Ville (-3,00 M€) au Département (+ 3,00 M€), la convention de cofinancement des études adoptée au Conseil de Paris de février ayant été conclue par le Département.

SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE.....+ 0,30 M€

Pour la continuité de la programmation de travaux sur les réseaux téléphoniques, un complément d'AP de 0,30 M€ est proposé.

IV. Situation des autorisations de programme en cours

Lors de l'adoption du budget primitif pour 2015 au Conseil de Paris de décembre 2014, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours (opérations réelles et opérations d'ordre confondues) s'élevait à 10,03 Mds€ pour la collectivité parisienne, dont 1,54 Md€ pour le Département.

A l'issue de l'adoption de la présente décision modificative, il sera ramené à 9,85 Mds€ pour la collectivité, dont 1,53 Md€ pour le Département.

1. Bilan des autorisations de programme départementales

Les mouvements de la présente décision modificative impliquent une réduction du stock net d'AP

de - 8,39 M€ en dépenses et - 0,13 M€ en recettes.

Ainsi, après le vote de la DM1, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours sur le budget départemental s'établira à 1 533,24 M€ en dépenses et 873,53 M€ en recettes.

	Dépenses		Recettes	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote du BP 2015	1 541 627 321,10		873 656 983,61	
DM1 Annulations d'AP	-11 692 022,57	-0,8%	-129 661,00	-0,01%
Autres mouvements d'AP	3 300 000,00	0,2%	0,00	0,0%
Total des Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1	1 533 235 298,53		873 527 322,61	

Le tableau suivant retrace le détail de la situation des autorisations programmes en cours en dépenses, par mission, avant constat du CA 2014.

Mission	Libellés	Stock net après BP 2015	DM1 2015			Stock net après DM1 2015
			Annulations d'AP	Mouvements DM1	Total DM1 2015	
05000	Systèmes et technologies de l'information	516 813,44	-	-	-	516 813,44
10000	Ressources humaines	97 528,09	-	-	-	97 528,09
12000	Finances et Achats	105 110,32	-	-	-	105 110,32
13000	Immobilier, logistique et transports	839 010,67	- 8 182,08	-	- 8 182,08	830 828,59
21000	Patrimoine et architecture	4 634 389,51	- 347 592,49	-	- 347 592,49	4 286 797,02
30000	Familles et petite enfance	9 573 158,83	- 7 343,47	-	- 7 343,47	9 565 815,36
34000	Action sociale, enfance et santé	50 134 170,74	- 950 104,22	-	- 950 104,22	49 184 066,52
40000	Affaires culturelles	1 234 304,50	- 63 417,03	-	- 63 417,03	1 170 887,47
50000	Finances	9 000 000,00	-	-	-	9 000 000,00
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	2 363 007,40	- 18 000,11	-	- 18 000,11	2 345 007,29
60000	Urbanisme	910 648,88	- 22 400,00	-	- 22 400,00	888 248,88
80000	Affaires scolaires	155 261 429,08	- 5 613 300,18	-	- 5 613 300,18	149 648 128,90
88000	Jeunesse et sports	38 803,15	-	-	-	38 803,15
Missions organiques		234 708 374,61	-7 030 339,58	0,00	-7 030 339,58	227 678 035,03
90000	Dons et legs	35 894,00	-	-	-	35 894,00
90001	Etudes	1 474 959,89	- 248 476,26	-	- 248 476,26	1 226 483,63
90002	Grands projets de renouvellement urbain	78 805 425,40	-	-	-	78 805 425,40
90003	Action en faveur des personnes handicapées	1 258 078,31	-	-	-	1 258 078,31
90004	Opérations sous mandat	4 666 287,00	-	-	-	4 666 287,00
90005	Schéma directeur informatique	5 881 392,92	- 464 157,19	300 000,00	- 164 157,19	5 717 235,73
90006	Compte foncier	4 549 359,61	- 540 548,41	-	- 540 548,41	4 008 811,20
90007	Avances de trésorerie	6 823 438,00	-	-	-	6 823 438,00
90010	Subventions d'équipement	1 194 859 111,36	- 3 408 501,13	3 000 000,00	- 408 501,13	1 194 450 610,23
90011	Avances sur marchés	8 565 000,00	-	-	-	8 565 000,00
Missions transversales		1 306 918 946,49	-4 661 682,99	3 300 000,00	-1 361 682,99	1 305 557 263,50
TOTAL GENERAL		1 541 627 321,10	-11 692 022,57	3 300 000,00	-8 392 022,57	1 533 235 298,53

Ces montants correspondent aux cumuls d'autorisations de programme votées, nets des mandatements intervenus jusqu'au 31 décembre 2013, soit le dernier compte administratif adopté. L'exécution 2014 n'en sera effectivement déduite qu'après l'adoption du compte administratif 2014 au Conseil de Paris de juin.

Un bilan prévisionnel du stock net d'AP avant le vote du budget supplémentaire peut cependant être d'ores et déjà établi, sur la base du compte administratif 2014 provisoire au 27 février : après déduction des AP terminées et des mandatements intervenus en 2014, le stock net d'AP s'établira, de manière prévisionnelle, à 1,32 Md€ pour le Département.

		Dépenses	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1		1 533 235 298,53	
Prévisions CA 2014	AP terminées	-11 693 449,63	-0,8%
	Mandatements	-197 458 861,14	-12,9%
Total des Autorisations de programme nettes cumulées avant le vote du BS		1 324 082 987,76	

Ce bilan prévisionnel est détaillé ci-après, par mission :

Mission	Libellés	Stock net après DM1 2015	Prévision CA 2014			Stock net avant BS 2015
			AP terminées	Mandatements	Total CA 2014	
05000	Systèmes et technologies de l'information	516 813,44	- 269 538,10	- 202 445,84	- 471 983,94	44 829,50
10000	Ressources humaines	97 528,09	-	- 33 107,66	- 33 107,66	64 420,43
12000	Finances et Achats	105 110,32	- 75 110,32	-	- 75 110,32	30 000,00
13000	Immobilier, logistique et transports	830 828,59	-	- 57 203,37	- 57 203,37	773 625,22
21000	Patrimoine et architecture	4 286 797,02	- 1 306 555,34	- 697 890,19	- 2 004 445,53	2 282 351,49
30000	Familles et petite enfance	9 565 815,36	- 1,14	- 2 685 778,87	- 2 685 780,01	6 880 035,35
34000	Action sociale, enfance et santé	49 184 066,52	-	- 11 152 914,07	- 11 152 914,07	38 031 152,45
40000	Affaires culturelles	1 170 887,47	- 42 232,91	- 311 585,05	- 353 817,96	817 069,51
50000	Finances	9 000 000,00	- 6 000 000,00	-	- 6 000 000,00	3 000 000,00
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	2 345 007,29	- 9 642,17	- 22 952,98	- 32 595,15	2 312 412,14
60000	Urbanisme	888 248,88	-	- 70 731,07	- 70 731,07	817 517,81
80000	Affaires scolaires	149 648 128,90	- 168 665,69	- 32 173 380,76	- 32 342 046,45	117 306 082,45
88000	Jeunesse et sports	38 803,15	-	-	-	38 803,15
Missions organiques		227 678 035,03	-7 871 745,66	-47 407 989,86	-55 279 735,52	172 398 299,51
90000	Dons et legs	35 894,00	-	- 18 851,97	- 18 851,97	17 042,03
90001	Études	1 226 483,63	- 31 503,52	- 122 465,16	- 153 968,68	1 072 514,95
90002	Grands projets de renouvellement urbain	78 805 425,40	-	- 11 276 183,65	- 11 276 183,65	67 529 241,75
90003	Action en faveur des personnes handicapées	1 258 078,31	-	- 11 415,79	- 11 415,79	1 246 662,52
90004	Opérations sous mandat	4 666 287,00	- 358 649,83	- 80 675,56	- 439 325,39	4 226 961,61
90005	Schéma directeur informatique	5 717 235,73	- 371 638,16	- 1 652 447,42	- 2 024 085,58	3 693 150,15
90006	Compte foncier	4 008 811,20	- 421 729,44	- 281 945,57	- 703 675,01	3 305 136,19
90007	Avances de trésorerie	6 823 438,00	-	- 3 340 000,00	- 3 340 000,00	3 483 438,00
90010	Subventions d'équipement	1 194 450 610,23	- 1 073 183,02	-133 266 886,16	- 134 340 069,18	1 060 110 541,05
90011	Avances sur marchés	8 565 000,00	- 1 565 000,00	-	- 1 565 000,00	7 000 000,00
Missions transversales		1 305 557 263,50	-3 821 703,97	-150 050 871,28	-153 872 575,25	1 151 684 688,25
TOTAL GENERAL		1 533 235 298,53	-11 693 449,63	-197 458 861,14	-209 152 310,77	1 324 082 987,76

Ces montants seront, le cas échéant, ajustés au budget supplémentaire pour tenir compte de l'exécution effectivement constatée au compte administratif 2014.

2. Bilan consolidé de la collectivité

En vue consolidée des budgets de la Ville et du Département, les mouvements présentés en DM1 induisent une réduction du stock net d'autorisations de programme de la collectivité de -176,13 M€ en dépenses et -351,68 M€ en recettes.

A l'issue de la DM1, le stock net des AP de la collectivité s'établira à 9,85 Mds€ en dépenses et 3,45 Mds€ en recettes.

	Dépenses		Recettes	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote du BP 2015	10 025 173 913,10		3 798 717 741,09	
DM1 Annulations d'AP	-177 545 103,21	-1,8%	-351 675 458,71	-9,3%
Autres mouvements d'AP	1 420 000,00	0,0%	0,00	0,0%
Total des Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1	9 849 048 809,89		3 447 042 282,38	

Après prise en compte des résultats provisoires du compte administratif 2014 (mandatements et AP terminées), le montant net cumulé des autorisations de programme avant le vote du BS est prévu à 7,41 Mds€.

	Dépenses	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1	9 849 048 809,89	
Prévisions CA 2014 AP terminées	-167 549 850,56	-1,7%
Mandatements	-2 273 959 995,06	-23,1%
Total des Autorisations de programme cumulées nettes avant le vote du BS	7 407 538 964,27	